



## Fédération des Enseignants de Langue et Culture d'Occitanie de l'Éducation Nationale

(académies de Nice, Aix-Marseille, Grenoble, Clermont-Ferrand, Montpellier, Toulouse,  
Bordeaux, Limoges, Poitiers, Ile de France)

Federacion dels Ensenhaires de Lengua e Cultura d'Òc

Butletín n°296

26/11/2009

- **Réforme de la formation et du recrutement des enseignants**
  - **Communiqué de la FELCO – 26-11-2009**

- Lire le document en PDF sur :
- [http://www.felco-creo.org/mdoc/docs/t\\_doc\\_2\\_20091126201121.pdf](http://www.felco-creo.org/mdoc/docs/t_doc_2_20091126201121.pdf)
- La « Réforme de la formation et du recrutement des enseignants » a été présentée par le ministère le 13 novembre, sous la forme d'un montage diapos bref et vague. C'est avec consternation que la FELCO, qui fédère les enseignants d'occitan du service public a pris connaissance de cette « réforme », qui semble globalement inspirée par un mélange de précipitation et d'obstination, sans parler du souci mesquin, devenu un prétexte systématique (depuis la LOLF) et implicite de réaliser le plus d'économies possible sans se préoccuper des conséquences.
- Obstination parce que ce projet ressemble de façon frappante aux premières moutures qui avaient provoqué l'année dernière les réactions que l'on sait. Aucune leçon n'en a été tirée par le Ministère, et la « concertation » qu'il a fait mine d'ouvrir, notamment avec les travaux de la commission dite Marois-Filatre n'a visiblement servi à rien.
- Précipitation parce que le souci de mettre en place les nouveaux concours dès 2011 a contraint le ministère à brûler les étapes. Du coup, la simple lecture des propositions faites montre un nombre inquiétant d'approximations.
- La FELCO, sur un plan général, partage les critiques émises par la quasi totalité de la communauté universitaire et éducative, de la CPU aux associations professionnelles et aux syndicats :
- - Incohérence d'un dispositif de master mêlant de fait l'apparence d'une vraie formation à la recherche et l'apparence d'une formation professionnelle, réduite à quelques semaines de stage à peine rémunéré, censée préparer à une entrée sans autre forme de procès dans une première année d'exercice avec horaires lourds et compléments de formation légers (où, comment et par qui puisque nulle part il n'est question des IUFM ?). Qu'en est-il de la formation à la gestion de groupe ou de situation difficile, à la relation avec les parents, au montage de projets pédagogiques ou autres, au rôle de fonctionnaire, autant de fonctions que les futurs enseignants devront assumer dans les établissements et qui sont depuis trop longtemps négligées ? On note au passage que par ailleurs la « revalorisation indiciaire » promise en échange de l'allongement du temps de formation a glissé dans un flou artistique persistant.
- - Obscurité totale sur l'articulation entre les programmes des concours, « adaptés » nous dit-on à « l'univers de référence » des programmes scolaires, (dont on ne sait d'ailleurs pas grand chose pour le lycée, compte tenu de la « réforme » projetée, là encore dans la précipitation et l'imprécision, pour ce niveau d'enseignement), et la formation à la recherche qui reste dévolue aux masters.
- - La commission Filatre, poursuivant vaillamment ses travaux après avoir été sèchement désavouée par la publication estivale de décrets anticipant sur ses éventuelles propositions, avait suggéré de placer les épreuves d'admissibilité à la fin de l'année de M1, et avait expliqué en termes assez clairs que les situer au cours du Master 2 était une des plus mauvaises solutions envisageables : c'est bien entendu cette dernière solution qui a été retenue par le Ministère, lequel prouve ainsi sa méconnaissance des logiques de poursuite d'études longues telles un Master 1 ou

2. Que feront les étudiants en cas d'échec au cours de ces épreuves ? Quelles seront alors les possibilités de réorientation ?

- - On annonce la publication simultanée en décembre d'une circulaire de « cadrage des maquettes de master », et la « définition des grands principes qui présideront (quand ?) à l'élaboration des maquettes de concours ». Ce qui néglige deux ou trois détails :
- 1- Le ministère a déjà exigé la remontée de maquettes de masters, élaborées dans la douleur dans bien des universités avant septembre. Que se passera-t-il s'il s'avère que ces maquettes ne correspondent pas au « cadrage » hivernal annoncé -et comment le pourraient-elles, sauf à supposer parmi leurs auteurs des individus doués du don de prophétie ?
- 
- 2- Imagine-t-on sérieusement pouvoir organiser dès 2011 des concours nouveaux dont les contenus et les modalités ne seront dans le meilleur des cas définis qu'au troisième trimestre 2010 ? À moins bien entendu de bâcler cette étape comme les précédentes ?
- 
- 3- En ce qui concerne le point plus particulier des concours préparant à l'enseignement des langues régionales, la FELCO note que fort peu de place semble leur être réservée dans la réflexion du Ministère. Rien sur les concours spécifiques de professeur des écoles préparant à l'enseignement bilingue. La réduction des épreuves écrites du CAPES à deux élimine d'office l'évaluation des compétences des candidats dans la valence choisie. Que fait-on de la proposition d'une option langues régionales à toutes les filières de tous les concours d'enseignement afin de valoriser la formation d'enseignants sur la base du volontariat dans le contexte de faible nombre de poste aux CAPES LR ? Quant à l'agrégation dont la FELCO revendique depuis des années l'extension aux langues régionales, et la possibilité d'inclure une option de langue régionales dans certaines agrégations (Lettres, Grammaire, Histoire...) on se perd en conjectures sur le sort qui lui sera réservé. Apparemment, les épreuves auront lieu au cours de l'année de Master 2, elles aussi. Dès lors, qu'est-ce qui distingue l'agrégation du CAPES ? Quant aux programmes de ce concours, et aux modalités de sa préparation, comme d'ailleurs de son déroulement, le montage diapos du Ministère ne juge apparemment pas utile d'en parler, sans doute pour n'en savoir quoi dire. Ce flou trahit un inquiétant manque de volonté politique ou, pire, une vraie répugnance à faire quoi que ce soit pour les langues régionales au mépris de la demande sociale et culturelle accrue d'enseignement de ces langues qui se manifeste sur le terrain..
- 
- Bref, en l'état, les propositions en forme de décisions brutales et définitives du Ministère sont non seulement inacceptables, mais inapplicables, et prometteuses de désastres que l'Education Nationale paiera très cher, à court terme comme à long terme. Leur mise en œuvre ne fera qu'accroître les difficultés que rencontrent déjà les enseignants à tous les niveaux, du fait entre autres d'une politique de suppression de postes qui néglige complètement la reprise de la démographie depuis 1998, et par ailleurs, d'une décomposition du lien social dont on a des preuves de plus en plus inquiétantes, et dont le système éducatif subit les effets de plein fouet, au quotidien. La mobilisation de formulations prétentieusement technocratiques du style « une logique de portefeuille de compétences à compléter » (sic) n'y change rien.
- 
- La FELCO s'associe donc à la protestation qui s'élève dès maintenant dans l'ensemble de la communauté universitaire et éducative, et appelle ses adhérents à s'engager dans toutes les actions unitaires qui seront proposées pour développer la nécessaire protestation contre ce mauvais coup porté au service public de l'Education nationale.
- --
- [Contact](#)
- Marie-Jeanne VERNY, MCF-HDR Département d'occitan Université Paul Valéry Montpellier

- Adresse perso. : 12, rue Salle l'Evêque 34000 Montpellier-04 67 66 33 31 - 09 77 63 46 17
- présid. CREO Lengadòc : <http://www.creo-lengadoc.org/>
- co-secrét. FELCO (Fédération des enseignants de langue et culture d'Oc) : <http://www.felco-creo.org/>
- Carcassona lo 24 d'octòbre de 2009 : 25 000 manifestants. mobilisation réussie pour la langue d'oc. Des échos sur le site de la FELCO : [http://www.felco-creo.org/mdoc/index\\_fr.php?categ=manif](http://www.felco-creo.org/mdoc/index_fr.php?categ=manif)
- Le site de la manif : <http://manifestarperloccitan.com/>